

le Québec que nous voulons

DÉCLARATION

Le gouvernement libéral de Jean Charest est un gouvernement légitimement élu, fruit de l'expression populaire lors d'un scrutin démocratiquement mené. Nous le reconnaissons.

Cependant, le parti au pouvoir n'est que le locataire de ce pouvoir, et non le propriétaire. Son droit d'usage ne comprend pas le droit à la détérioration ou au démantèlement. Notre maison, c'est le Québec. Bien solide, elle fait figure de modèle. Nous ne laisserons personne la démolir.

Le dernier budget Bachand répond davantage à une entreprise de démolition qu'à celle d'une consolidation et d'une amélioration des assises du Québec. Loin de répondre aux valeurs et au choix de société de la vaste majorité de la population du Québec, il répond davantage à la volonté d'une minorité qui a pour seul langage la diminution du rôle de l'État, la privatisation et la marchandisation des services publics et la rupture du dialogue social.

On ne saurait voir l'État québécois délaïsser son rôle de redistributeur des richesses collectives et de protecteur des biens publics pour se transformer en État minimaliste, producteur d'injustices et d'inégalités.

Nous considérons de la toute première importance que le gouvernement du Québec contribue, à même ses dépenses, à promouvoir la reprise économique et à stimuler la croissance, et qu'il repousse son échéancier de retour à l'équilibre budgétaire.

Il en va du développement durable de nos richesses naturelles (forêt, mines, électricité...) et de leur transformation. Il en va du maintien et de la création d'emplois à l'échelle du Québec.

Nous considérons de la toute première importance le maintien au Québec:

- d'investissements publics afin de stimuler l'activité économique;
- de services publics accessibles et universels;
- d'un système fiscal fondé sur la progressivité et la capacité de payer des contribuables;
- d'espaces d'expression démocratique pour l'ensemble des acteurs sociaux.

Nous appelons l'ensemble des élus de tous les paliers de gouvernement, des responsables d'organismes publics et autres intervenants de la société civile à propager ce message et à prendre tous les moyens pour en faire une réalité.

APPEL À L'ENSEMBLE DES ÉLUS DE TOUS LES PALIERS DE GOUVERNEMENT, DES RESPONSABLES D'ORGANISMES PUBLICS ET AUTRES INTERVENANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le gouvernement doit reculer sur:

- La compression draconienne des dépenses publiques.
- Le plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014.
- L'abolition d'organismes paritaires et représentatifs du contrat social.
- La contribution santé, une mesure contraire à l'esprit fiscal du Québec.
- Le recours tous azimuts à la tarification.

Le gouvernement doit promouvoir:

- L'investissement public afin de stimuler l'activité économique et les services publics.
- Un échéancier moins contraignant pour le retour à l'équilibre budgétaire.
- Le maintien des organismes et des activités de concertation sociale.
- Des mesures fiscales progressives qui respectent la capacité de payer.
- Un débat public sur le recours à la tarification des services publics.

Le Québec doit devenir le symbole:

- De la deuxième et de la troisième transformation.
- De la vitalité de son secteur manufacturier.
- Du respect de l'environnement et des normes sociales.
- Du développement durable de nos richesses naturelles.
- De la modernisation des équipements et des technologies.
- Du déploiement du savoir-faire québécois.
- De la création d'emploi et de richesse.

Ce dépliant a été produit par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) mais il n'appartient pas exclusivement à la FTQ et à ses syndicats affiliés.

Nous encourageons l'ensemble des organisations civiles, les organismes communautaires, les associations étudiantes, les regroupements de retraités, etc., de même que les citoyennes et citoyens du Québec, à reprendre à leur compte son contenu et à le propager.



Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
565, boul. Crémazie Est, bureau 1200
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Site Internet : www.ftq.qc.ca

le Québec que nous voulons

LE MODÈLE QUÉBÉCOIS MIS À MAL : LE GOUVERNEMENT DOIT RECULER



UN BUDGET DESTRUCTEUR

Par son virage marqué à droite et un budget dogmatique mettant nettement la table pour la prolifération du privé dans les services publics, le gouvernement Charest a choisi de faire payer par la classe moyenne la crise engendrée par les acteurs financiers et spéculateurs de tout acabit.

La mise en œuvre d'une série de compressions dans les dépenses, de hausses de taxes et de tarifs risque fort de freiner la consommation des ménages et les activités du gouvernement, et par ricochet, de miner la croissance économique, tout en détériorant la qualité et l'efficacité des services publics.

Nous lançons un appel aux élus de tous les paliers de gouvernement, aux responsables d'organismes publics et aux intervenants de la société civile pour exiger le retrait des mesures régressives et de droite du budget Bachand.

Des compressions inacceptables

Le gouvernement a déjà reconnu que le maintien de l'évolution des dépenses publiques à 4,5% pendant sept ans était un exploit. Dans les autres provinces, l'accroissement moyen a été de 7,6%. L'objectif de 2,2% est insoutenable!

Même un organisme comme le Fonds monétaire international (FMI) reconnaît que l'accroissement des déficits qui frappent les pays industrialisés est essentiellement dû à un manque d'entrées fiscales plutôt qu'à un excès des dépenses.

Le gouvernement ne peut se permettre de réduire encore plus son intervention. Il en va de l'existence de nos services publics et de leurs infrastructures.

Retour à l'équilibre: prendre le temps nécessaire...

Rien ne justifie l'échéancier hâtif que s'est donné le gouvernement du Québec pour retrouver l'équilibre budgétaire: le recul du PIB engendré par la crise a été moindre au Québec qu'ailleurs et le poids de son déficit budgétaire est l'un des moins élevés des pays industrialisés.

À l'instar des gouvernements fédéral et ontarien qui se sont donné un horizon de huit ans, le Québec peut repousser son échéancier. Cela lui permettrait de réviser son objectif de compression des dépenses.

Des mesures fiscales progressives

Le gouvernement du Québec doit affirmer haut et fort qu'il appuie le projet de l'imposition d'une nouvelle taxe mondiale pour les institutions financières qui baignent dans une mer de profits. Il peut lui-même introduire de nouveaux paliers d'imposition pour les plus hauts revenus, intensifier ses efforts contre l'évasion fiscale et promouvoir des mesures fiscales progressives.

Le modèle québécois mis à mal

En abolissant ou fusionnant au sein de ministères une série d'organismes de représentation paritaire, le gouvernement met fin à la participation civile dans une série d'activités:

- Commission de l'équité salariale
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
- Conseil permanent de la jeunesse
- Conseil des aînés
- Conseil de la famille et de l'enfance
- Conseil des relations interculturelles, etc.

Ce faisant, il affaiblit le contrat social et met à mal le modèle québécois.

Une « taxe à la maladie »!

La grande primeur du budget Bachand est sans aucun doute l'introduction des deux mesures de financement du système de santé par les usagers: une contribution santé de 200 \$ par adulte par année touchant quelque 3,2 millions de ménages et un ticket modérateur de 25 \$ par visite « pour orienter la consommation des services ».

Une levée de boucliers a accueilli ces mesures qui, à l'exception des plus démunis, touchent les contribuables sans égard à leur revenu.

Dans un geste rarissime, les regroupements de médecins de famille au Québec se sont unis contre le projet d'imposer un ticket modérateur aux malades. Il faut exiger du gouvernement de renoncer à « taxer la maladie », une mesure équivalant à un pas en arrière de 40 ans, alors qu'on se battait à juste titre pour obtenir un système public universel et gratuit.

Toutes les analyses admettent que les frais modérateurs sont assimilables à un impôt régressif touchant davantage les plus démunis et les malades chroniques, qui évitent dès lors de recourir aux soins de santé, aggravant ainsi leur état de santé. À terme, les coûts de santé s'en trouvent augmentés.

La tarification: un débat s'impose

Les hausses de tarifs pour renflouer les coffres de l'État font « grincer des dents » considérant les importantes réductions d'impôts qui ont été accordées aux particuliers et aux entreprises au cours des dernières années. Aujourd'hui, pour corriger le tir, l'État souhaite reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre, de façon plus régressive encore.

Qu'il s'agisse de la hausse des tarifs d'électricité, de celle des droits de scolarité ou des autres tarifs, on ne peut accepter qu'elles soient le résultat de décisions unilatérales et sans retour. L'organisation d'un débat public d'envergure sur ces questions doit être à l'ordre du jour du gouvernement.

Des milliards de dollars exigés

Au bas mot, ce sont 6,3 milliards de dollars supplémentaires que le gouvernement viendra chercher dans les poches des contribuables:

• Contribution santé:	945 M \$
• Ticket modérateur:	500 M \$
• TVQ:	2 600 M \$
• Taxe sur les carburants:	480 M \$
• Tarifs d'électricité:	1 600 M \$
• Indexation de divers tarifs:	195 M \$

Si nous sommes d'accord pour que le Québec prenne les mesures pour s'assurer de revenus suffisants au bon fonctionnement de la société et des services publics, nous sommes d'avis qu'il doit le faire par le biais d'une fiscalité progressive, équitable pour tous et à la mesure de leurs capacités financières.

Le legs aux générations futures

Le pire legs à transmettre aux prochaines générations serait des services publics dilapidés et des infrastructures désuètes. Il faut prendre les moyens d'assurer le plus important aux yeux de la population: des systèmes publics de santé et d'éducation de qualité.

APPEL À L'ENSEMBLE DES ÉLUS DE TOUS LES PALIERS DE GOUVERNEMENT, DES RESPONSABLES D'ORGANISMES PUBLICS ET AUTRES INTERVENANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE